

Le budget primitif 2009 de la Ville



L'édition 2009 du budget de la Ville de Colmar, voté au Conseil Municipal le 16 mars, s'inscrit résolument dans le plan de relance adopté au niveau national. Il se décline autour de quatre axes :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- un investissement soutenu qui mobilise
- la poursuite du désendettement
- une fiscalité maîtrisée

Le budget en chiffres

Le budget primitif 2009

de la ville de Colmar s'élève à **155,5 M€** (budgets annexes compris – Festival du Film et du Jazz – Salon du Livre) dont **154,9 M€** pour le seul budget principal. Un budget qui pour la première fois dépasse la barre symbolique du milliard de francs.

Autre première, pour une meilleure dynamique et une plus grande lisibilité, ce budget est présenté dans sa globalité d'entrée de jeu, grâce à une programmation en amont de l'ensemble des dépenses d'équipements. « En menant la réalisation sans escale en une seule étape, nous offrons une meilleure lisibilité aux entrepreneurs, sans pour autant diminuer nos marges de manœuvre » dixit Gilbert Meyer.

La section d'investissement

du budget principal s'élève à **66,19 M€** contre **88,71 M€** pour la section de **fonctionnement**. Mais, par rapport au budget global, les charges de fonctionnement sont ramenées de **60%** en 2008 à **57%** en 2009. Ces charges étaient de **62%** en 2007. Les 5 points de diminution des charges se retrouvent dans les 5 points d'amortissements supplémentaires.

Une fiscalité maîtrisée

La hausse de la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe foncière propriété bâtie et taxe foncière propriété non bâtie) est contenue à **+1,40%**, soit la moitié de l'inflation (soit encore la moitié du seuil maximum que s'est fixé la municipalité).

En matière fiscale, les chiffres publiés par la Fédération des Maires des Villes Moyennes permettent de situer Colmar par rapport à l'échantillon national moyen des 127 villes en France (de 15 000 à 75 000 habitants) :

Montant moyen par habitant 2008	Ville de Colmar	Villes Moyennes	Grandes Villes
Taxe d'Habitation	144 €	185 €	237 €
Taxe Foncier Bâti	180 €	254 €	258 €

Source : Fédération des Maires des Villes Moyennes

A titre d'exemple, voici les chiffres de quelques villes dont la population est comparable à celle de Colmar :

	Taxe Habitation 2008	Taxe Foncier Bâti 2008
PM : Colmar (67 163 hab.)	144 €	180 €
Belfort (52 521 hab.)	167 €	189 €
Troyes (62 612 hab.)	179 €	217 €
Chalon sur Saône (52 260 hab.)	202 €	256 €
Quimper (67 127 hab.)	204 €	206 €
St Nazaire (68 616 hab.)	240 €	226 €
Béziers (71 428 hab.)	252 €	312 €
Châlons en Champagne (50 338 hab.)	273 €	221 €
Antibes (73 383 hab.)	323 €	312 €

Source : Fédération des Maires des Villes Moyennes

Par rapport à la moyenne, l'économie totale pour 2009 des contribuables colmariens est donc de $(144 € + 180 €) - (185 € + 254 €) = 115 € \times 67163 \text{ hab.} =$ **7 723 745 €** pour l'année 2009.

La poursuite du désendettement

La dette par habitant passe de **631 €** en 2008 à **497 €** en 2009 (-21%).

Petit rappel : **Depuis 2003 où la dette par habitant s'élevait à 1012 €, la baisse est donc de 50,89 %**. A Colmar, et contrairement à d'autres villes, les prêts "toxiques" ont été traités en amont pour être remboursés par anticipation avant que ne surviennent les surcoûts impayables de ces emprunts à taux variable.

Les dépenses d'équipement

s'élèvent à **29,11 M€** auxquels il faut rajouter pour les besoins de la comparaison **3,658 M€** transférés à la Communauté d'Agglomération pour le financement du TGV et du pôle universitaire et **6,269 M€** de crédits reportés. Soit un volume global de **39,037 M€** de dépenses d'équipement, soit **+ 21 %** par rapport à 2008 (**32,199 M€**). L'investissement représente **43%** du budget global 2009, contre **40%** en 2008 et **38%** en 2007.

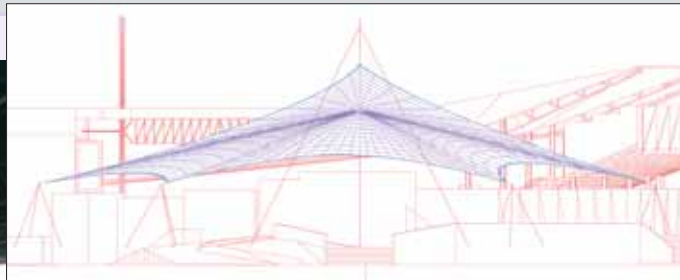
Les dépenses de fonctionnement

s'élèvent à **74,64 M€**. Elles représentent une hausse de **2,42 %** (en dehors des mesures proposées par l'équipe majoritaire en faveur du pouvoir d'achat), une hausse qui reste en deçà de l'inflation moyenne 2008 qui est de 2,80 % (source INSEE).

Quelques unes des réalisations 2009

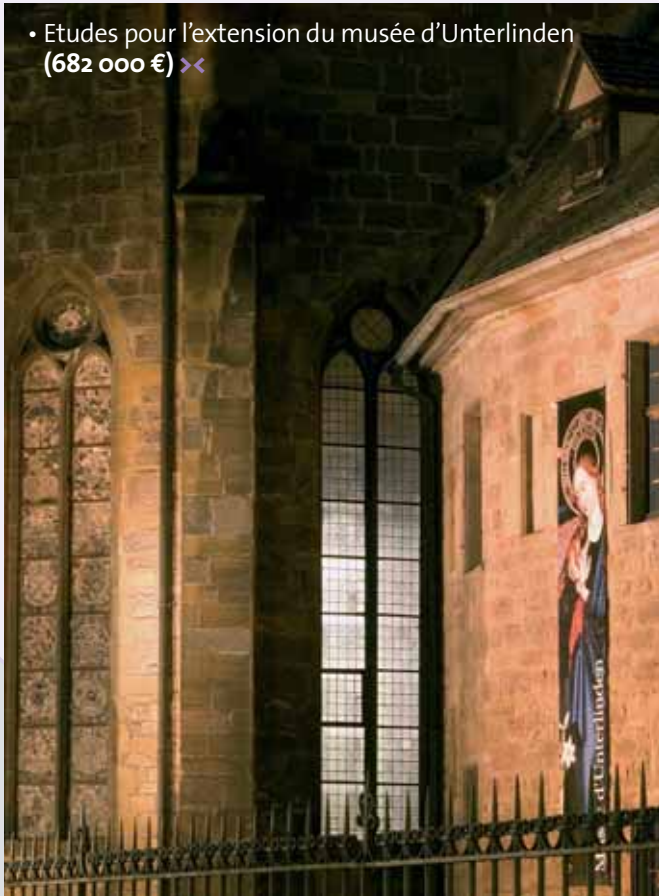
• Développement *culturel*

Couverture du théâtre de plein air
(1,006 M€) >>



• Médiathèque :
place du 2 février
(tranche 2009)
(2,774 M€) >>

• Etudes pour l'extension du musée d'Unterlinden
(682 000 €) >>



• Développement *urbain et cadre de vie*

• Rénovation urbaine des secteurs
Schweitzer et Palais Royal
(732 000 €) >>

• Aménagement du parking du
Grillenbreit (tranche 2009)
(315 000 €) >>

• Installation de caméras de vidéo-
protection
(506 000 €)
>>



• Développement *économique*

• Etudes et début des travaux de rénovation du marché couvert
(700 000 €) >>

• Aménagement du parking du Parc des Expositions (tranche 2009)
(200 000 €) >>



• Développement *sportif*

• Aménagement d'une salle de sport (ex-caserne Rapp) (388 000 €) >>

• Salle d'escrime de la Waldeslust • Rénovation des pistes d'athlétisme
(1,35 M€) >> du stade de l'Europe (900 000 €) >>



• Investissements *courants*

• Eclairage public
(1,55 M€) >>

• Programme de voirie :
(3,238 M€) >>

• Pistes cyclables
(602 000 €) >>

• Travaux sur patrimoine
(160 800 €)
(frais d'étude et
d'insertion pour la
restructuration
du Centre Europe) >>

• Aménagement
de parking
(252 500 €) >>

• Développement *social*

• Aménagement d'une
salle pour les familles
(ex-caserne Rapp)
(388 000 €) >>

Lamy

VENTE LOCATION GÉRANCE COPROPRIÉTÉ

COLMAR 68000
12, Rue Stanislas
☎ 03 89 20 28 78
Fax 03 89 20 28 79
colmar@lamy.net

SELESTAT 67600
1, Place Gal De Gaulle
☎ 03 88 58 05 15
Fax 03 88 58 05 19
selestat-gaulle@lamy.net

ISOLATIONS RAUSCHMAIER SAS

Un spécialiste depuis 1950

LAURÉAT DU PALMARÈS DES ENTREPRISES 2001 - 2002 2005 2008
Ordre des architectes

- Isolation des façades extérieures tous systèmes
- Bardages
- Isolation intérieure et greniers
- Ravèlement et peinture des façades
- Isolation des tuyauteries (CALORIFUGEAGE)
- Projection de laine de roche pour traitements coupe-feu - thermique - acoustique
- Faux-plafonds - Insonorisation

Devis gratuit

Qualifications nationales isolations
QUALIBAT EFF3/CA7 - 3811 - 6121 - 7112 - 7132 - 7141 - 7142 - 7143

22, rue de Houssen - 68000 COLMAR - Tél. 03 89 21 67 67
8, rue Pasteur Gérold - 67100 STRASBOURG - Tél. 03 88 79 15 19

transco

Une équipe à votre service
Un service complet

TRANSPORTS ROUTIERS NATIONAUX - MESSAGERIE
AFFRETEMENT - TRANSPORTS ROUTIERS INTERNATIONAUX
TRANSIT - DOUANE - TRANSPORT MARITIME
TRANSPORT AERIEN - ENTREPOSAGE LIBRE ET SOUS DOUANE

19, rue A. Kiener - Z.I. Nord - 68027 COLMAR CEDEX
Tél. : 03 89 20 59 59 - Télécopie : 03 89 41 31 34

cdE

18 rue Edouard Bénéès - 68027 COLMAR Cedex
Tél : 03.89.22.94.50 - Fax : 03.89.22.94.79

Urgences 24h/24 au 0 820 320 332

Nouveau Gérez votre compte (suivi des consommations et des factures, paiement sécurisé ...) via l'Espace Client de notre Agence en Ligne sur le Site Internet www.cdeaux.fr

POLE HABITAT CENTRE ALSACE

Siège social :
27 avenue de l'Europe - B.P. 30334
68006 COLMAR CEDEX

Téléphone : 03.89.22.77.22
Télécopie : 03.89.22.77.00

e-mail : contact@polehabitat-alsace.fr

60€
collection [K]Basic

AVANT J'ÉTAIS
BLONDE.

Krys

Vous allez
VOUS BRÛLER

OPTIQUE EPAILLY

34, rue des Clefs - COLMAR - ☎ 03 89 41 33 30
21, av. de l'Europe - COLMAR - ☎ 03 89 80 64 04

OPTIQUE STOERR

20, rue de Bâle - NEUF-BRISACH - ☎ 03 89 72 59 25